



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 109497

Texte de la question

M. Patrice Verchère appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur l'efficacité de la politique gouvernementale en matière de sécurité routière. L'accent de la lutte contre la délinquance routière est mis principalement sur la vitesse, et dans une moindre mesure sur l'alcool. S'il ne fait aucun doute qu'il s'agit de facteurs de surmortalité routière, les campagnes de prévention devraient aussi s'attaquer aux autres comportements et promouvoir le "bien conduire". Si une telle notion peut paraître subjective il est nécessaire d'en établir des critères objectifs tels que le respect des distances de sécurité, le signalement des manoeuvres par les clignotants, l'usage permanent des rétroviseurs, l'anticipation des manoeuvres ou encore la circulation sur la voie la plus à droite lorsqu'elles sont multiples. L'observation et le respect de l'ensemble de ces règles pourtant élémentaires mais bafouées par tant de conducteurs, permettraient de réduire sensiblement le nombre d'accidents et ainsi de victimes. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour mener une véritable campagne d'éducation routière et du "bien conduire".

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109497

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5344

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)